



Vendredi 24 janvier 2025

## Communiqué de presse

### Résidus de TFA : un point sur la situation et les garanties de qualité de l'eau

Suite aux récentes publications dans la presse concernant les analyses de l'eau et la mention de TFA\* (trifluoroacétates), nous souhaitons apporter des éléments d'information clairs et précis pour rassurer nos concitoyens.

Les articles font état d'une concentration de 1800 nanogrammes par litre, soit 1,8 microgramme par litre. Cependant, il est important de souligner que nous ne savons pas qui a commandé cette analyse ni quelles étaient les conditions exactes de prélèvement : type d'eau prélevée, localisation, ou protocole suivi. Ces éléments sont essentiels pour interpréter correctement ces données.

Actuellement, la réglementation française ne prévoit **pas de contrôle obligatoire pour le TFA**. À ce jour, aucune directive européenne ou nationale ne nous impose de surveiller spécifiquement ce paramètre. Cependant, une instruction des services de l'État est en cours d'élaboration sur le sujet, et nous suivons de près ces évolutions pour garantir une gestion responsable de la qualité de l'eau des Alpilles.

Pour mieux comprendre les chiffres évoqués, il convient de les mettre en perspective. En Allemagne, où un seuil réglementaire est défini, la limite est fixée à 60 microgrammes par litre. Le chiffre avancé dans les médias (1,8 microgramme par litre) est donc **très largement en dessous de ce seuil**, ce qui démontre **qu'il n'y a pas de situation préoccupante à ce stade**.

Nous tenons à réaffirmer que **l'eau distribuée au robinet est parfaitement potable et respecte les normes strictes de qualité imposées en France**.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) effectue régulièrement des analyses de l'eau, et toutes les données confirment que nous respectons scrupuleusement les critères de conformité sanitaire. Ces contrôles rigoureux incluent la recherche de résidus de pesticides, un enjeu commun dans les zones agricoles comme la nôtre. Grâce à des efforts constants, des avancées significatives ont été réalisées au fil des années pour améliorer la qualité de l'eau, notamment en matière de traitement.

Pour les personnes souhaitant consulter les résultats détaillés des analyses réalisées par l'ARS, ils sont disponibles en toute transparence sur notre site internet, dans la rubrique « eau potable ».

En conclusion, il n'y a aucune raison de s'inquiéter. Nous restons mobilisés pour garantir une qualité d'eau irréprochable, et nous continuerons à informer nos habitants en toute transparence sur ce sujet essentiel à la santé publique.

*\* Le TFA (trifluoroacétate) est un composé chimique naturellement présent à très faible concentration dans l'environnement, souvent lié à des résidus issus de l'utilisation de certains pesticides ou produits industriels.*